

Sébastien BARBERAN¹

ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS D'AMPHORES EN LANGUEDOC ORIENTAL

Première approche fondée sur les données récentes issues du site de La Ramière (Roquemaure, Gard)

L'étude du matériel amphorique découvert sur le site de La Ramière concerne près de sept siècles d'occupation antique : les premiers aménagements sont datés du changement d'ère et les ultimes démolitions qui affectent le domaine agricole, de la fin de l'Antiquité tardive.

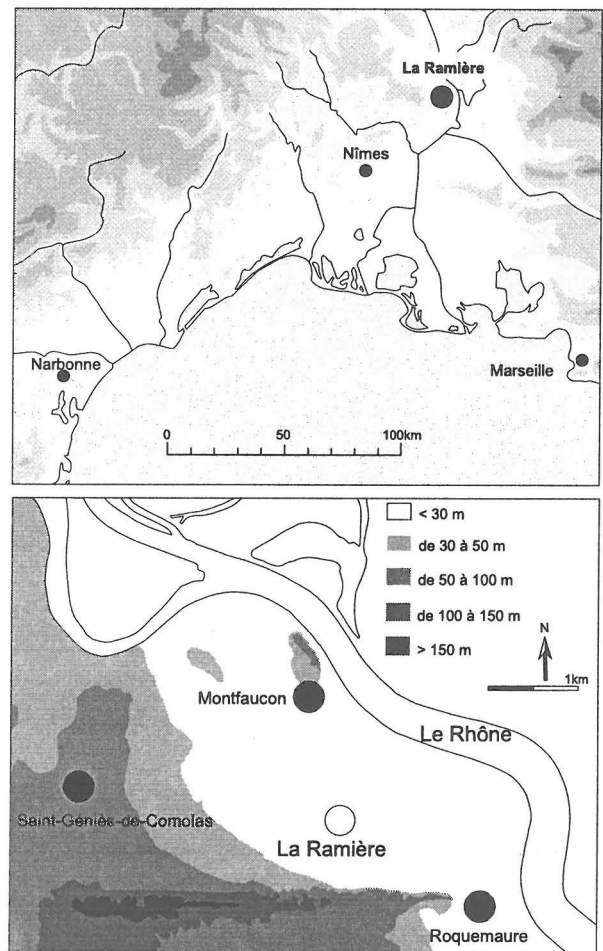
Elle offre l'occasion d'appréhender, sur une longue durée, l'évolution des rapports commerciaux d'un établissement rural en Languedoc oriental.

Durant toute cette période en effet, les amphores sont régulièrement, et bien souvent en abondance, attestées. Elles témoignent d'échanges soutenus, au niveau régional, avec les productions d'amphores gauloises et d'un commerce irrégulier ou ténu, à l'échelle du bassin méditerranéen, avec les productions italiques, africaines, hispaniques ou orientales.

I. LOCALISATION ET HISTORIQUE DU DOMAINE AGRICOLE DE LA RAMIÈRE

Sur la rive droite du Rhône, à mi-chemin entre les villages de Montfaucon et de Roquemaure (Gard), le site de La Ramière² occupe la bordure d'une ancienne terrasse alluviale qui domine l'actuelle plaine d'inondation du fleuve (Fig. 1).

La vocation agricole du domaine est perceptible dès la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. au travers de l'installation de deux vergers et d'une première ferme de dimensions modestes. Vers le milieu de ce siècle, une *villa* succède à ces premières édifications. Plusieurs corps de bâtiments, progressivement mis en place et en constante évolution, structurent cet établissement. Au début du III^e s., la *villa* fait l'objet de plusieurs campagnes de construction : de nouvelles infrastructures sont créées en relation probable avec l'activité agricole du domaine.



1 Assistant d'études, Afan Méditerranée.

2 Il a été fouillé en 1996 au cours d'une campagne de sauvetage induite par la construction de la ligne TGV sud-est (Pomarède *et alii* 1997).

Au III^e s. et au début du IV^e s., la villa de La Ramière occupe près de 10 000 m² (Fig. 2).

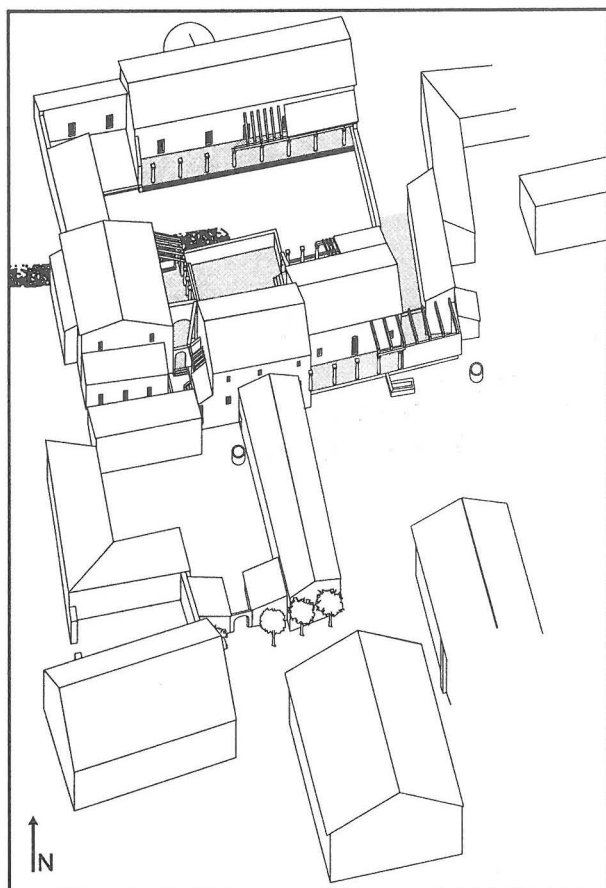


Figure 2 - Restitution axonométrique de la villa au dernier quart du III^e s. et dans la première moitié du IV^e s. (DAO R. Thernot).

Après cette dernière période d'expansion, le domaine perd peu à peu son unité et est lentement abandonné : l'installation d'un four de potier et d'une forge, entre la fin du IV^e s. et le VI^e s., doit cependant être soulignée.

Un petit établissement, organisé autour d'une cour centrale, ainsi qu'un ensemble funéraire, témoignent d'une occupation encore tangible des lieux jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive.

II. MÉTHODOLOGIE

Le site de La Ramière a livré près de 70000 tessons issus de 802 couches.

Plutôt qu'une analyse exhaustive de l'ensemble du matériel amphorique, seuls ont été pris en compte les lots céramiques les plus représentatifs (Fig. 3). Ils constituent une base de données non négligeable (8785 tessons d'amphores pour 434 individus).

Dix-huit phases ou sous-phases, témoins des principales étapes de l'évolution du site et du mobilier céramique, ont été sélectionnées et distribuées en dix tranches chronologiques de 50, 75 ou 100 ans.

Sur le terrain, un premier inventaire des tessons avait été réalisé à l'échelle de l'unité stratigraphique³. Pour les besoins de cette étude, l'ensemble des comptages par couches a été totalisé afin d'aboutir à un tableau de comptage par périodes. Le nombre minimum d'individus a alors été calculé par types d'amphores –après appariement et/ou collage des formes– sur la base du nombre le plus important de bords, de fonds ou d'anses (le nombre d'anses étant divisé par deux). Les panses ont été prises en compte lorsqu'une forme d'amphore n'est représentée que par ces éléments⁴.

Enfin, deux tableaux de comptages ont été réalisés (Fig. 4). Ils dressent un inventaire des principales catégories céramiques (nombre de tessons) et des formes

Tranche chronologique	Contexte et nombre de couches pris en compte	Définition sommaire du contexte archéologique
25 av./25 ap.	phase E4A (nb us : 11)	installation d'une première ferme
25/75	sous-phase F4B1 (nb us : 20)	dérasement et nivellement de ce premier établissement
	sous-phase F4B2 (nb us : 7)	construction de la villa
75/125	sous-phase G4C1 (nb us : 33)	construction d'un cellier
	phase G5F (nb us : 4)	dépotoir et épandages aux abords du domaine
125/200	sous-phase G4C2 (nb us : 17)	agrandissement du cellier
	sous-phase G6D2 (nb us : 4)	réaménagements ponctuels des communs de la villa
	us 4237	dépotoir
200/275	sous-phase H3C3 (nb us : 6)	création du corps oriental de la pars rustica
	sous-phase H4D1 (nb us : 7)	nivellements préparatoires à la construction de bâtiments
	sous-phase H5G1 (nb us : 5)	construction et occupation du corps oriental de la pars rustica
275/350	sous-phase H4D2 (nb us : 4)	construction d'un bâtiment au sud-est de la villa
350/400	sous-phase I3D1A (nb us : 10)	occupation artisanale, forge
	sous-phase I3D1B1 (nb us : 6)	nivellements et constructions dispersées sur les vestiges
400/450	sous-phase I3D1B2 (nb us : 5)	de la pars urbana de la villa
450/550	sous-phase I3D2 (nb us : 47)	ultimes démolitions des vestiges de la villa
550/650	sous-phase J3E1A (nb us : 9)	construction d'un bâtiment isolé
	sous-phase J3E2 (nb us : 23)	abandon définitif

Figure 3 - Présentation synthétique des contextes archéologiques retenus.

³ Voir pour la définition des termes "phase" et "unité stratigraphique" : Py dir. 1997, p. 367.

⁴ Ces normes de comptages ont été prescrites par F. Laubenheimer au cours d'un stage de formation Afan, intitulé "Traiter le matériel amphorique", qui s'est déroulé à Nîmes en 1994.

IMPORTATIONS D'AMPHORES SUR LE SITE DE LA RAMIÈRE (Gard)

Tranche chronologique	Céra. commune	Céra. fine	Dolium	Amphores						Total amphore	TOTAL
				Gaule	Italie	Espagne	Afrique	Orient	Indét.		
25 av. / 25 ap.	140	18	1	12	12	13			3	40	199
25 / 75	3486	506	33	1049	29	122	11		19	1230	5255
75 / 125	970	203	52	2916	9	83	3		9	3020	4245
125 / 200	1568	470	33	1474	5	57	4		7	1547	3618
200 / 275	1114	326	8	1129	3	26	18		55	1231	2679
275 / 350	56	42	3	98		3	47		20	168	269
350 / 400	208	100	22	60	1	12	46	34	61	214	544
400 / 450	332	173	1	141		135	93	7	56	432	938
450 / 550	706	239	29	315	4	61	113	24	62	579	1553
550 / 650	912	100	14	78	5	101	82	7	51	324	1350
Origine	Formes attestées	25av. 25ap.	25 75	75 125	125 200	200 275	275 350	350 400	400 450	450 550	550 650
Narbonnaise	Gauloise 1		1	12	5		1			3	
	Gauloise 2		3	9	3	1					
	Gauloise 4		1	17	23	11	1		1	2	1
	Gauloise 5		1	2	3	1					
	Gauloise 1/2		5	10	9	2				3	1
	Gauloise 3/5		2	16	16	6				3	1
	Indét.	1		4	3	3	1	2			
	TOTAL NMI	1	13	70	62	24	3	2	1	11	3
	G1 sableuse	1	11	47	24	7	3		1	4	
	G1 sableuse var.		4								
	Indét.		1					2			2
	TOTAL NMI	1	16	47	24	7	3	2	1	4	2
	G2 Marseille			1			1				
	Indét.		2		1	1					
	TOTAL NMI	0	2	1	1	1	1	0	0	0	0
Italie	Dressel 1	2	2								
	Dressel 2/4			1							
	Dressel 6		1	1							
	Indét.				2	2		1		1	2
	TOTAL NMI	2	3	2	2	2	0	1	0	1	2
Péninsule ibérique	Halterm 70	1	2			2	1				1
	Beltran II B			1	1						
	Dressel 20	1	2	2	3	3		1	1	1	2
	Dressel 7/11	1	3	1	3	3	1		1	1	1
	Dressel 23					1		2	1	1	2
	Pascual 1		2	1	1	1					
	Almagro 51a/b							1	1	1	
	Almagro 51c								1		
	Indét.	1			1	1	1	1	1	1	4
	TOTAL NMI	4	9	5	9	11	3	5	6	5	10
Afrique	Ostia I fig. 453-454					1			1	1	
	Dressel 30				1				1	1	
	Keay XXV / spatheion						1		1	1	
	Keay LXII									1	
	Indét.		2	1		2	1	2	1	2	2
	TOTAL NMI	0	2	1	1	3	2	2	4	6	2
Orient	LRA 1									1	
	LRA 3								1	1	1
	LRA 4								1	1	
	LRA indét.									1	
	Indét.							1			1
	TOTAL NMI	0	0	0	0	0	0	1	2	4	2
Indéterminée	Indét.	1	2	2	2	3	1	2	1	1	2
	TOTAL NMI	1	2	2	2	3	1	2	1	1	2
	TOTAL général	9	47	128	101	51	13	15	15	32	23

Figure 4 - Répartition des tessons et des individus par tranche chronologique.

d'amphores (NMI) attestées dans les ensembles de référence. A partir de ces comptages, quatre graphiques ont été élaborés⁵.

III. QUELQUES DONNÉES PRÉLIMINAIRES

Du début à la fin de l'occupation antique du site, la place occupée par le matériel amphorique au sein de l'ensemble du mobilier céramique évolue sensiblement (Fig. 5).

Si la part accordée à la vaisselle fine reste stable, il faut souligner l'inversion du rapport existant entre les amphores et les céramiques communes :

- les premiers temps de l'occupation sont essentiellement documentés par de la vaisselle locale ; les amphores représentent seulement 1/5^e du mobilier céramique au I^{er} s. apr. J.-C. ;
- les amphores occupent une position dominante à partir de la fin du I^{er} s. et jusqu'à la première moitié

du V^e s. ;

- la fin de l'Antiquité tardive correspond à un tarissement des échanges, qu'il s'agisse des amphores ou de la vaisselle fine. Les communes constituent alors l'essentiel du mobilier céramique.

Quelques observations complémentaires peuvent être rapportées si on s'appuie sur la répartition des amphores par groupes ou par origines (Fig. 6 et 7) :

- au changement d'ère, le site est en grande partie tributaire, au regard du matériel amphorique, du marché extérieur. Les amphores proviennent alors principalement d'Italie ou de la péninsule Ibérique ;
- l'hégémonie des produits de la Narbonnaise est incontestable du I^{er} au III^e s. (environ 90 % des tessons) ;
- l'approvisionnement se diversifie, à partir du dernier quart du III^e s. et de la première moitié du IV^e s., au

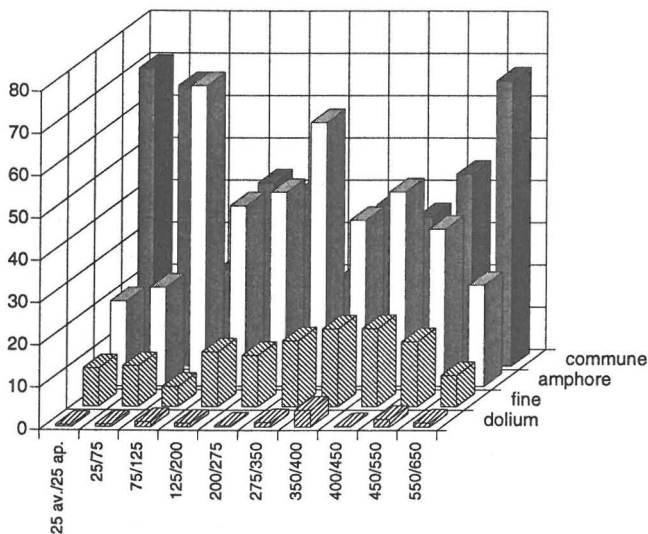


Figure 5 - Répartition par tranches chronologiques des groupes céramiques en pourcentages.

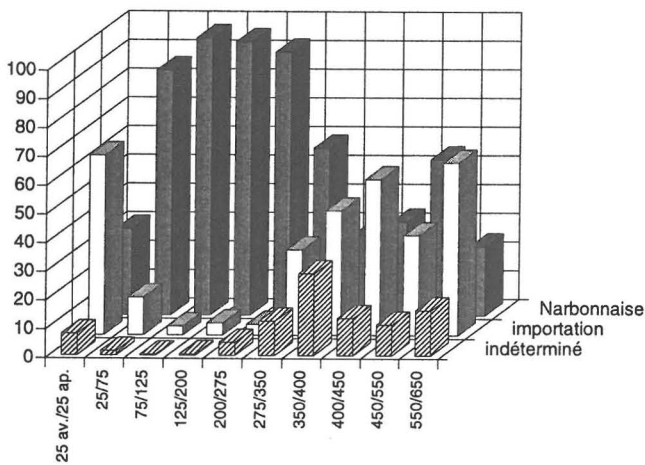


Figure 6 - Répartition des amphores par groupes en pourcentages.

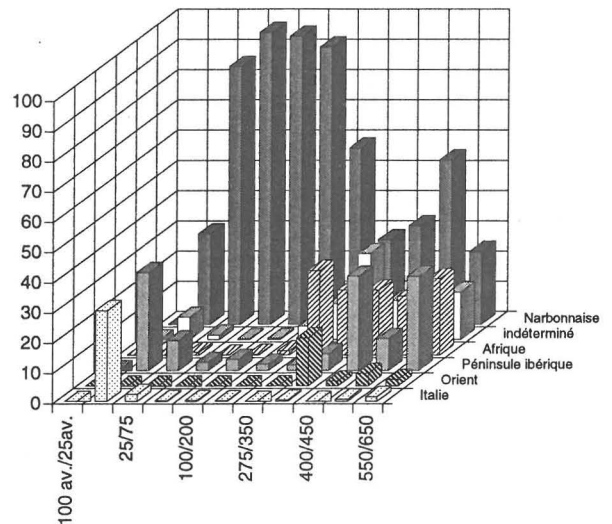


Figure 7 - Répartition par origine des tessons d'amphores en pourcentages.

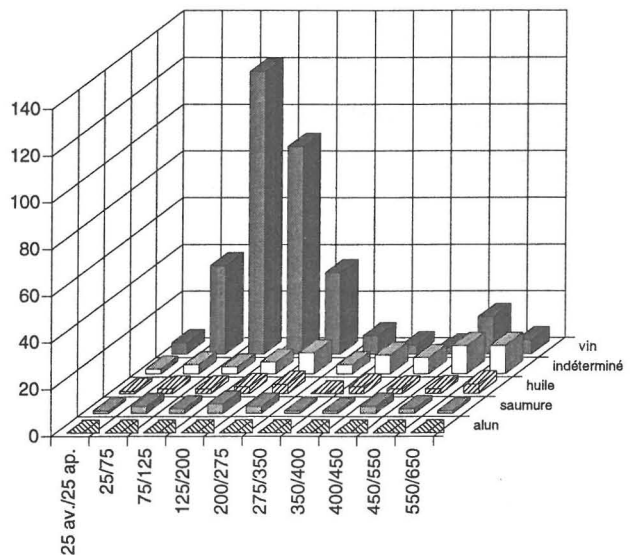


Figure 8 - Répartition des denrées en NMI.

5 Les illustrations, lorsque ce n'est pas précisé, ont été réalisées par l'auteur.

profit des autres provinces de l'Empire⁶, principalement africaines et, plus tard, hispaniques. L'Italie et l'Orient ont un rôle anecdotique dans ce partage.

Quant à l'évolution des denrées transportées en amphores (Fig. 8), elle aussi témoigne de la position évidemment privilégiée octroyée au vin, essentiellement d'origine gauloise, du I^{er} au III^e s. La consommation d'huile et de saumures importées est régulièrement attestée mais reste, durant les trois premiers siècles de notre ère, largement inférieure à la place accordée au vin. Au-delà, les incertitudes qui pèsent, malgré des avancées récentes (Bonifay et Piéri 1995, p. 117), sur le contenu des amphores tardives compliquent le commentaire du graphique.

IV. LES AMPHORES DE LA RAMIÈRE : principales observations et comparaisons régionales

Les résultats obtenus à La Ramière sont susceptibles d'être comparés avec des données publiées pour la vallée du Rhône (Vienne), le Languedoc (Nîmes, Lattes, Ambrussum, Lunel-Viel et Narbonne) et la Provence (Marseille, Beaucaire, Arles)⁷. Quelques références à une fouille archéologique récente faite dans la ville de Nîmes ont également été proposées⁸.

Les principales formes d'amphores importées, attestées sur le site, ont été dessinées. Elles proviennent, pour partie, d'autres contextes archéologiques que ceux utilisés dans le cadre de cette étude, mal documentés en formes dessinables : couche d'origine et cadre chronologique sont mentionnés dans un tableau récapitulatif (Fig. 9).

□ Les amphores italiques (Fig. 10).

La place de ces amphores dans la répartition du matériel amphorique devient rapidement anecdotique et passe de 30 % entre 25 av. et 25 apr. J.-C., à 2,35 % aux deuxième et troisième quarts du I^{er} s. Elles correspondent au mieux, à partir de cette période, à environ 1,5 % du nombre total de tessons d'amphores.

L'éventail de formes mis en évidence à La Ramière est relativement restreint : outre les amphores à vin Dressel 1 associées aux premiers temps de l'occupation (n^{os} 1 et 2), on mentionnera la présence ponctuelle au Haut-Empire des amphores à vin Dr. 2/4 (n^o 3) et Dr. 6. Plus tardivement, l'amphore à vin Keay LII est également attestée (n^{os} 4 et 5) : en particulier par un exemplaire quasi complet (n^o 6) provenant d'un ensemble funéraire⁹ daté de la deuxième moitié du V^e s. à la première moitié du VII^e s.

A Ambrussum, si les amphores italiques dominent largement au I^{er} s. av. J.-C., elles s'effacent dès la période augustéenne et jusqu'au deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C. au profit des produits de Bétique et de Tarraconaise (Laubenheimer 1989, p. 121). Un parallèle peut être vraisemblablement proposé avec La Ramière où les amphores Dr. 1 connaissent une courte durée de vie et témoignent plutôt d'une occupation plus ancienne, de la période républicaine, dont l'emplacement et la forme n'ont pas pu être appréhendés¹⁰.

Au-delà du changement d'ère, l'apport italice demeure anecdotique et, comme à Marseille à la fin de l'Antiquité, la seule forme tardive identifiée est l'amphore Keay LII. Elle y est cependant bien moins documentée puisqu'elle peut représenter, dans les contextes tardifs marseillais, jusqu'à 14 % du nombre total d'amphores (Bonifay et Piéri 1995, p. 114).

6 Pour la tranche chronologique 450/550 (Fig. 6), la baisse du volume des importations se justifie par la place dévolue aux amphores de Narbonnaise dont la production est depuis longtemps abandonnée (voir *infra*). Cette période correspond aux ultimes démolitions des vestiges de la *villa* : les nivellements et les perturbations liés à la récupération de matériaux ont entraîné la remontée d'artefacts plus anciens.

Plus largement, on soulignera le poids non négligeable des amphores indéterminées (10 à 30 % des tessons) durant l'Antiquité tardive. Des proportions similaires de fragments non classés ont également été rencontrées à Vienne au IV^e s. (Godard 1995, p. 296) ou à Marseille au V^e s. (Bonifay 1986, p. 297 ; Bonifay, Carre et Rigoir 1998, p. 388).

7 Il peut paraître discutable de comparer les données fournies par la fouille d'un établissement rural avec celles obtenues dans des centres urbains ou des agglomérations secondaires. Il s'agit malgré tout des principales références régionales publiées à notre disposition.

Le problème n'est pas nouveau : ces réserves méthodologiques ont déjà été soulignées par C. Raynaud lors de l'étude des amphores du Clos de la Lombarde à Narbonne (Raynaud 1991, p. 243 et 244) ou, plus récemment, par le collectif CATHMA (CATHMA 1993, p. 115).

8 Les données sont extraites du rapport réalisé à l'issue de la fouille, en 1997, de la ZAC du Forum des Carmes (resp. d'opération Afan : V. Bel). Ce site est localisé à l'extérieur de l'enceinte augustéenne, à environ 120 m à l'est de la Porte d'Auguste (Barberan *et alii* 1998).

Deux dépotoirs, participant des réaménagements qui affectent un établissement péri-urbain antique, ont été retenus :
- le mobilier céramique (3099 tessons) associé aux remblais de nivellement datés du deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C. (sous-phase B2B1) comprend 1655 fragments d'amphores (Barberan *et alii* 1998, vol. II, fig. IV. 83.). Ils se répartissent de la manière suivante (en % / nombre total de tessons d'amphores) : Italie (0,78 %) ; Narbonnaise (74,32 %) ; péninsule Ibérique (19,82 %) ; Afrique (0,78 %) ; Orient (0,54 %) ; indéterminé (3,74 %) ;

- le mobilier céramique (1332 tessons) lié aux premiers réaménagements, datés du troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C. (sous-phase B2B2), de l'établissement péri-urbain totalise 622 fragments d'amphores (Barberan *et alii* 1998, vol. II, fig. IV. 84.). Leur distribution est la suivante (en % / nombre total de tessons d'amphores) : Italie (0,64 %) ; Narbonnaise (83,60 %) ; péninsule Ibérique (11,89 %) ; Afrique (0,48 %) ; Orient (0,48 %) ; indéterminé (2,89 %).

9 Treize inhumations en amphores, mode funéraire caractéristique du monde méditerranéen durant toute l'Antiquité tardive, ont été découvertes à La Ramière (sous-phase I7D1).

10 D'autres indices matériels rejoignent cette observation : les céramiques campaniennes A et C sont ainsi présentes, à l'état résiduel, dans plusieurs contextes archéologiques.

Figure	n°	Couche	Contexte archéologique	Cadre chronologique
10	1	4127	E4A	25 av. / 25 ap.
10	2	4132	E4A	25 av. / 25 ap.
10	3	5007	G5F	75 / 125
10	4	1220	non phasé	300 / 400
10	5	1219	non phasé	300 / 400
10	6	4261	I7D1	450 / 650
11	7	4330	G4C1	75 / 125
11	8	4092	F4B2	50 / 75
11	9	4331	F4B2	50 / 75
11	10	4331	F4B2	50 / 75
11	11	4330	G4C1	75 / 125
12	12	1257	hors strati.	*
12	13	1259	hors strati.	*
12	14	1159	hors strati.	*
12	15	3147	I3D1B2	400 / 450
12	16	3099	I3D2	450 / 550
12	17	7080	I7D1	450 / 650
12	18	7077	I7D1	450 / 650
12	19	7081	I7D1	450 / 650
12	20	7082	I7D1	450 / 650
12	21	7026	I7D1	450 / 650
12	22	4249	I4E	300 / 400
12	23	1241	hors strati.	*
12	24	3131	non phasé	275 / 375
12	25	4249	I4E	300 / 400
13	26	1196	hors strati.	*
13	27	3170	non phasé	400 / 600
13	28	3269	I3D1B2	400 / 450
13	29	1197	non phasé	*
13	30	3147	I3D1B2	400 / 450
14	31	4312	I4E	400 / 500
14	32	1240	hors strati.	*
14	33	1257	hors strati.	*

Figure	n°	Couche	Contexte archéologique	Cadre chronologique
14	34	4249	I4E	300 / 400
14	35	4249	I4E	300 / 400
14	36	4002	G4C2	125 / 175
14	37	4312	I4E	375 / 500
14	38	1221	hors strati.	*
14	39	4249	I4E	300 / 400
14	40	4326	I4E	*
15	41	4249	I4E	300 / 400
15	42	4249	I4E	300 / 400
15	43	6011	non phasé	*
15	44	3227	I3D2	450 / 550
15	45	1237	hors strati.	*
15	46	3233	J3E	500 / 600
15	47	3233	J3E	500 / 600
15	48	5120	I7D1	450 / 650
15	49	5119	I7D1	450 / 650
16	50	4533	non phasé	*
16	51	4312	I4E	400 / 500
16	53	4249	I4E	300 / 400
16	54	3186	non phasé	375 / 500
16	55	1253	hors strati.	*
16	56	1259	hors strati.	*
16	57	1159	hors strati.	*
16	58	1159	hors strati.	*
16	59	1029	non phasé	*
16	60	4488	I4E	*
16	61	5124	I7D1	450 / 650
16	62	4530	I7D1	450 / 650
17	63	1221	non phasé	*
17	64	6013	I6F1	350 / 500
17	65	4249	I4E	300 / 400
17	66	3371	I3D2	450 / 550
17	67	1243	hors strati.	*

Figure 9 : Tableau récapitulatif des formes dessinées.

□ Les amphores gauloises.

Bien que cette étude porte sur les amphores importées, il était difficile d'en exclure les productions régionales en raison de la place qu'elles occupent de toute évidence dans l'économie domaniale. Durant plus de trois siècles en effet (du I^{er} s. à la première moitié du IV^e s.), la majorité des tessons d'amphores s'apparente aux productions gauloises.

Elles apparaissent au début de l'occupation du site et participent, à hauteur de 30 %, à la répartition du matériel amphorique entre 25 av. et 25 apr. J.-C. Dès les deuxième et troisième quarts du I^{er} s. apr. J.-C., les productions régionales concernent plus de 85 % des tessons d'amphores. Elles représentent, à partir du dernier quart du I^{er} s. et jusqu'au III^e s. apr. J.-C., plus des 9/10^e du matériel amphorique¹¹.

A partir du dernier quart du III^e s. et de la première moitié du IV^e s., la baisse est sensible et profite aux

produits africains ou hispaniques. Dès lors, les amphores gauloises ne représenteront plus, si on écarte la tranche chronologique 450/550 (voir *supra*), que 25 à 30 % environ des fragments jusqu'à la fin de l'occupation du domaine.

L'établissement rural de La Ramière s'inscrit pleinement dans l'une des aires de fabrication de ces conteneurs. Les formes se répartissent essentiellement entre les amphores à pâte sableuse et celles à pâte calcaire tandis que les productions massaliètes impériales sont documentées par un nombre très réduit d'exemplaires¹².

Il s'agit essentiellement d'amphores G.1 dont des ateliers sont attestés, dans le Gard, à Tresques ou à Bagnols-sur-Cèze ; dans une moindre mesure, d'amphores G.4 à pâte calcaire produites notamment dans les officines de Beaucaire, Sauveterre ou Saint-Laurent-des-Arbres (Laubenheimer 1985, p. 251 et 349).

11 Une telle masse d'amphores gauloises durant trois siècles avait laissé supposer, à la fouille, un lien étroit avec les orientations économiques du domaine (viticulture ?) d'autant plus qu'elle était contemporaine de son développement et, en particulier, d'infrastructures de transformation ou de stockage (Pomarèdes *et alii* 1997, p. 78-81).

Les comparaisons régionales montrent cependant qu'il serait illusoire de trancher en faveur d'un mode de culture précis à partir des seules données céramologiques : dans des centres consommateurs comme Vienne ou Nîmes, des proportions similaires d'amphores vinaires régionales ont en effet été observées (voir *infra*).

Pour avancer, des comparaisons seront utiles avec d'autres établissements ruraux de même importance : on songera en particulier au site de Saint-André-de-Codols dans la proche campagne nîmoise (Pomarèdes et Sauvage dir. à paraître).

12 Elles signifient cependant un timide courant d'échange, au Haut-Empire, avec Marseille.

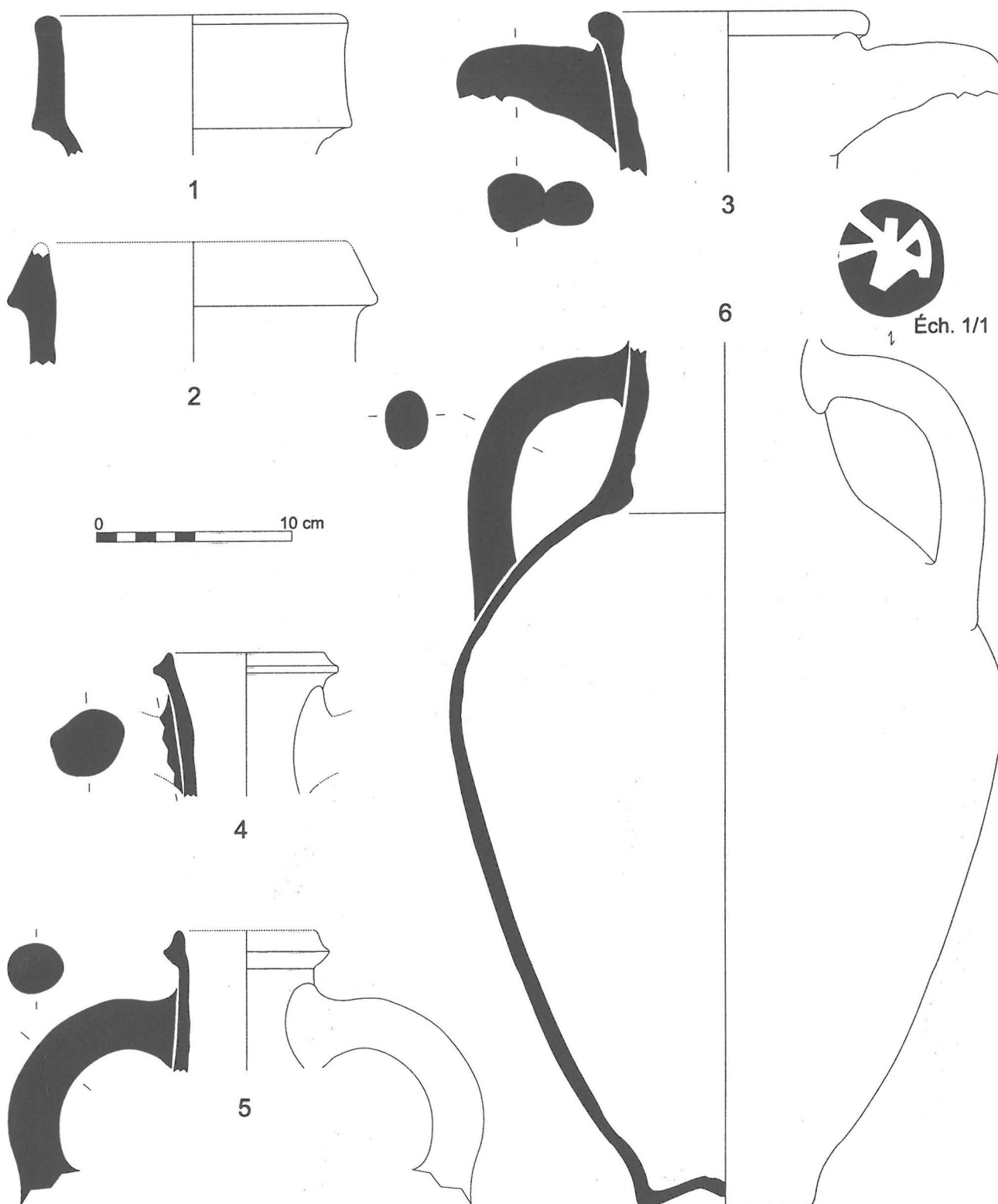


Figure 10 - Amphores italiques Dressel 1, Dressel 2/4 et Keay LII.

On soulignera également l'absence, dans les contextes étudiés, des amphores Dr. 2/4 ou G.3, la faible représentativité des G.2 et la rareté des G.5, essentiellement provençales (Laubenheimer 1985, fig. 180).

Le quasi monopole du vin gaulois, du I^{er} au III^e s., semble être généralisé en Languedoc oriental : il a été observé à Nîmes sur le site de la rue Condé (Laubenheimer, Schwaller et Vidal 1992)¹³, à Lunel-Viel

¹³ Sur ce site, la faible diversité du répertoire de formes avait également été observée mais les données récemment collectées à Nîmes,

(Raynaud 1990, p. 295) ou à Ambrussum (Laubenheimer 1989, p. 121-128 ; Raynaud 1986, p. 63). Il intervient cependant plus précocement que dans cette dernière agglomération où, entre 20 et 75 apr. J.-C., l'apport gaulois reste minoritaire face aux importations espagnoles.

A Vienne, dans le courant de la première moitié du III^e s., une écrasante majorité des tessons d'amphores (98 %) s'apparente aux productions gauloises. Entre le milieu et la fin du III^e s., elles concernent encore plus de 50 % des fragments (Godard 1995, p. 296).

L'arrêt de la diffusion de ces amphores sur La Ramière est comparable aux observations effectuées à Lunel-Viel où les conteneurs gaulois subissent une baisse sensible à la fin du III^e s. Leur disparition doit être située, pour C. Raynaud, dans la deuxième moitié du IV^e s. (Raynaud 1990, p. 296).

□ Les amphores hispaniques (Fig. 11 à 13).

L'Espagne participe irrégulièrement, entre le changement d'ère et la fin de l'Antiquité tardive, à l'approvisionnement du domaine agricole.

Entre 25 av. et 25 apr. J.-C., la place octroyée aux amphores hispaniques est proche de celle accordée aux productions italiques, soit autour de 30 %. A partir du deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C. et jusqu'à la deuxième moitié du IV^e s., les conteneurs de la péninsule Ibérique correspondent à moins de 10 % du nombre total de tessons d'amphores. Au-delà, ils représentent environ 30 % de l'ensemble du matériel amphorique jusqu'à l'abandon du site.

Le vin hispanique est acheminé vers le domaine,

durant le Haut-Empire et malgré l'ampleur de l'apport gaulois, dans des amphores Haltern 70 de Bétique ou Pascual 1 de Tarraconaise (n^{os} 7 et 8). Le site consomme également, aux I^{er} et II^e s., les saumures transportées dans des amphores de Bétique Beltrán IIB et surtout Dr. 7/11 (n^{os} 9 à 11). Elles sont relayées, à partir du dernier quart du III^e et de la première moitié du IV^e s., par des conteneurs, vraisemblablement d'origine lusitanienne (Bonifay, Carre et Rigoir dir. 1998, p. 108 et 232), de type Almagro 51 A-B (n^{os} 12 à 21) et Almagro 51 C (n^{os} 22 à 25). A l'identique, l'huile est importée de Bétique dans des amphores Dr. 20 jusqu'au III^e s. et acheminée, par la suite dans des conteneurs de type Dr. 23 (n^{os} 26 à 30).

Pour le Haut-Empire, la distribution des importations de la péninsule Ibérique diffère sensiblement de ce qui a été observé à Ambrussum où le matériel amphorique est dominé, durant les deuxième/troisième quarts du I^{er} s. apr. J.-C., par les conteneurs hispaniques. Ceux-ci vont cependant se raréfier et concerner une infime partie des amphores à la fin du II^e ou au début du III^e s. (Laubenheimer 1989, p. 124 ; Raynaud 1986, p. 63).

La diffusion à La Ramière, à partir de la fin du III^e s., des amphores à huile de type Dr. 23 et à saumures de type Almagro 51 A-B et 51 C est sensible dans le courant de la première moitié du V^e s. où elles représentent plus de 30 % des fragments d'amphores¹⁴. Le domaine conserve donc à cette période des relations commerciales soutenues avec les provinces hispaniques contrairement à Lunel-Viel où «le commerce des denrées espagnoles ne s'est jamais relevé de son

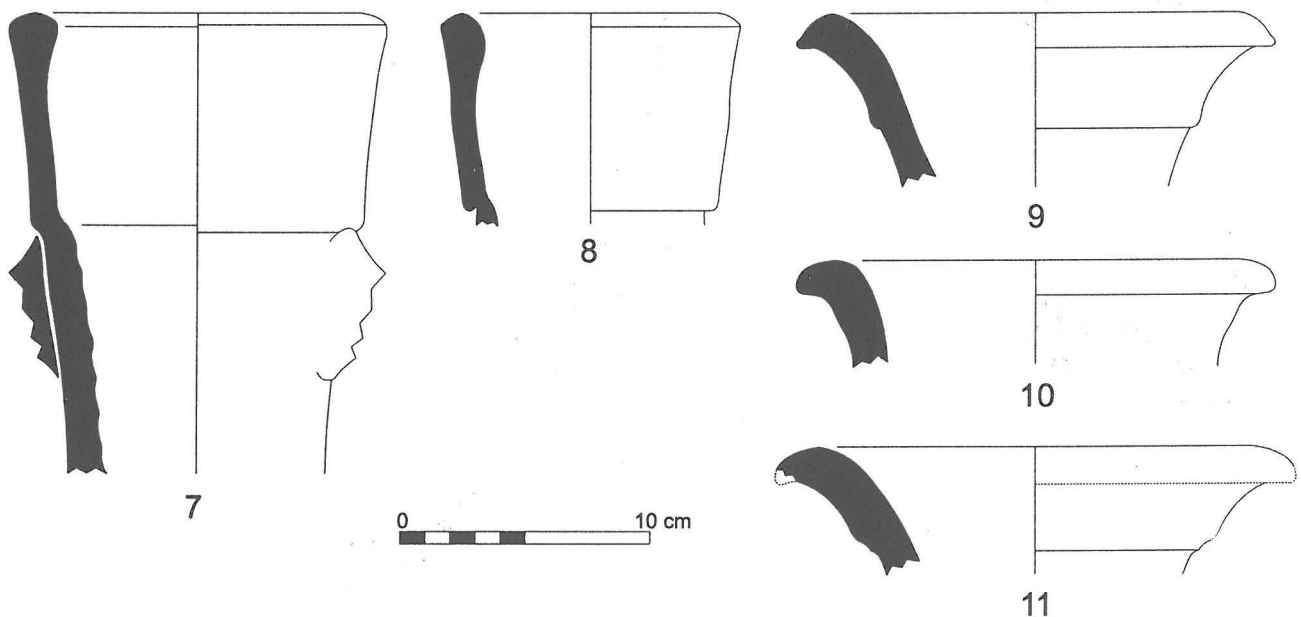


Figure 11 - Amphores Pascual 1 et Dressel 7/11.

sur le site de la ZAC du Forum des Carmes, fournissent une image plus pondérée pour le I^{er} s.

La distribution des amphores gauloises y est en effet diversifiée : les G.1 à pâte sableuse ou calcaire sont majoritaires mais les G.2 et les Dr. 2/4 constituent près de 45 % des formes d'amphores gauloises au deuxième quart du I^{er} s. et encore près de 15 % au troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C.

14 Ce pourcentage mérite cependant d'être relativisé : quelques conteneurs hispaniques résiduels sont encore présents à cette période (Dr. 20 et 7/11).

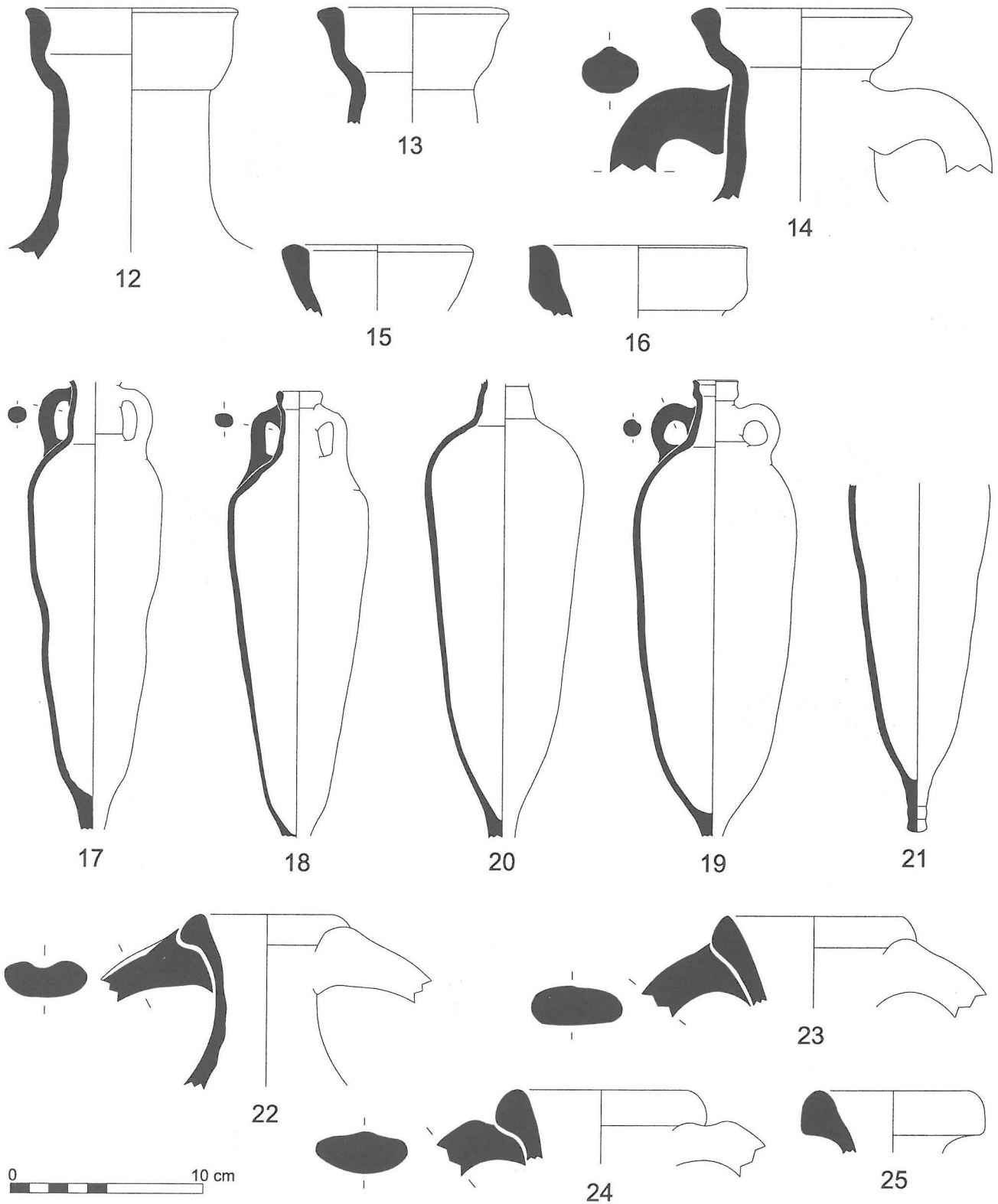


Figure 12 - Amphores Almagro 51 A-B et Almagro 51 C (n^{os} 17-21 : éch. 1/10).

déclin du 1^{er} s.» (Raynaud 1990, p. 297-298). En revanche, ce résultat est comparable aux données fournies par les fouilles du Clos de la Lombarde à Narbonne où ces conteneurs correspondent à plus de 38 % du nombre total de fragments d'amphores (Raynaud 1991, p. 244).

Ultérieurement, l'évolution des importations hispaniques est difficilement commentable en raison de l'importance du matériel amphorique résiduel à la fin de l'Antiquité tardive. L'emploi, dans l'ensemble funéraire, de cinq amphores au moins de type Almagro 51 A-B (n^{os} 17 à 21) suggère cependant que le site

entretient encore des relations commerciales, durant une partie de cette période, avec la péninsule Ibérique.

□ **Les amphores africaines** (Fig. 14 à 16).

Les produits des provinces africaines sont réellement

diffusés au dernier quart du III^e s. et dans la première moitié du IV^e s. Auparavant, leur participation est anecdotique puisque, dans le courant du III^e s., moins de 2 % des fragments s'apparentent aux amphores africaines. Au-delà, la part de ces tessons tend à se

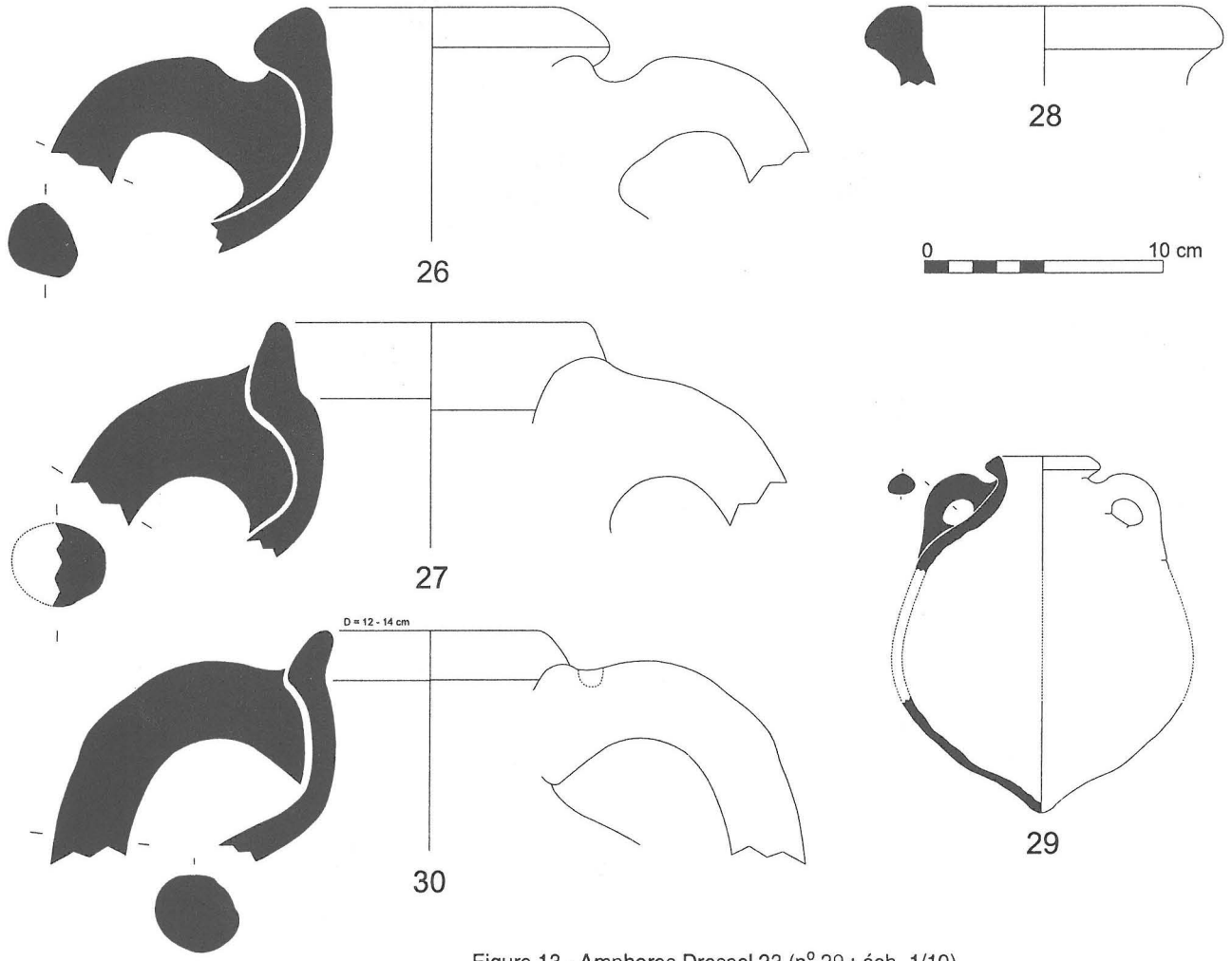


Figure 13 - Amphores Dressel 23 (n° 29 : éch. 1/10).

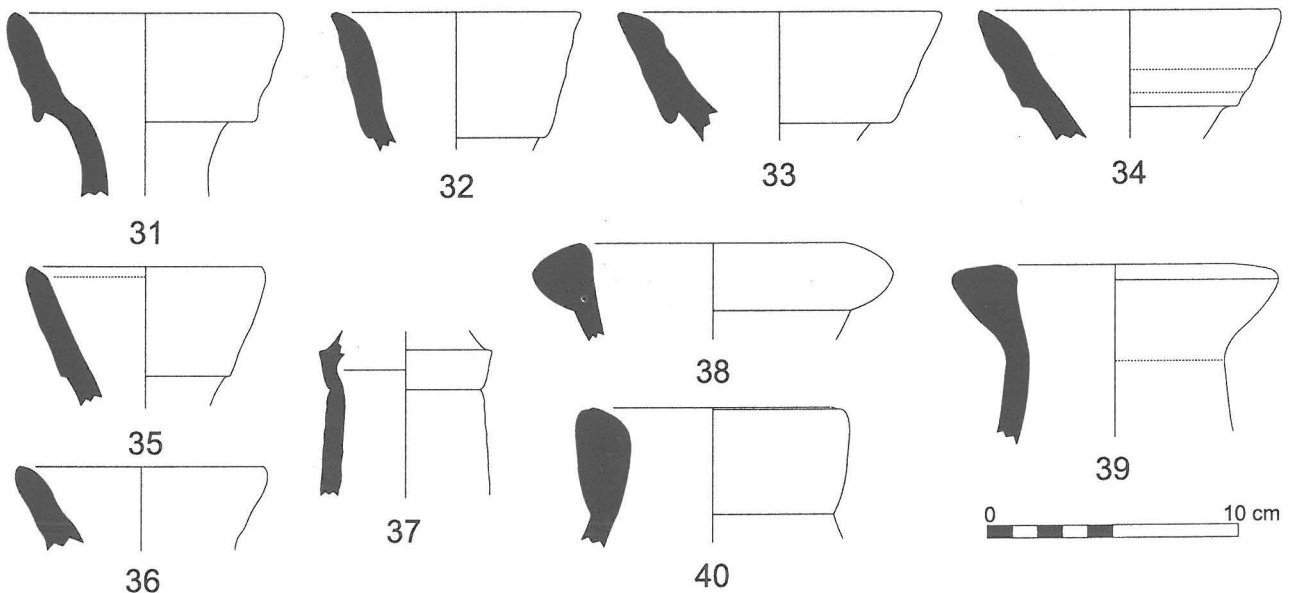


Figure 14 - Amphores africaines Dressel 30, Ostia I fig. 453-454, Africaines I et II.

stabiliser aux alentours de 20 % jusqu'à la fin de la période tardo-antique.

Même s'ils sont documentés dans des proportions variables, les principaux types de conteneurs africains sont attestés à La Ramière.

On mentionnera les formes Dr. 30 (n^{os} 31 à 36), Ostia I fig. 453-454 (n^o 37), Africaine I (n^{os} 38 et 39) et

Africaine II (n^o 40) qui sont distribuées essentiellement en Gaule méridionale aux III^e et IV^e s.

Les amphores cylindriques de moyennes dimensions Keay XXV ou les *spatheia* peuvent être considérés comme les conteneurs d'origine africaine les plus fréquemment rencontrés à La Ramière (n^{os} 41 à 47). On identifiera aussi comme telles deux amphores incom-

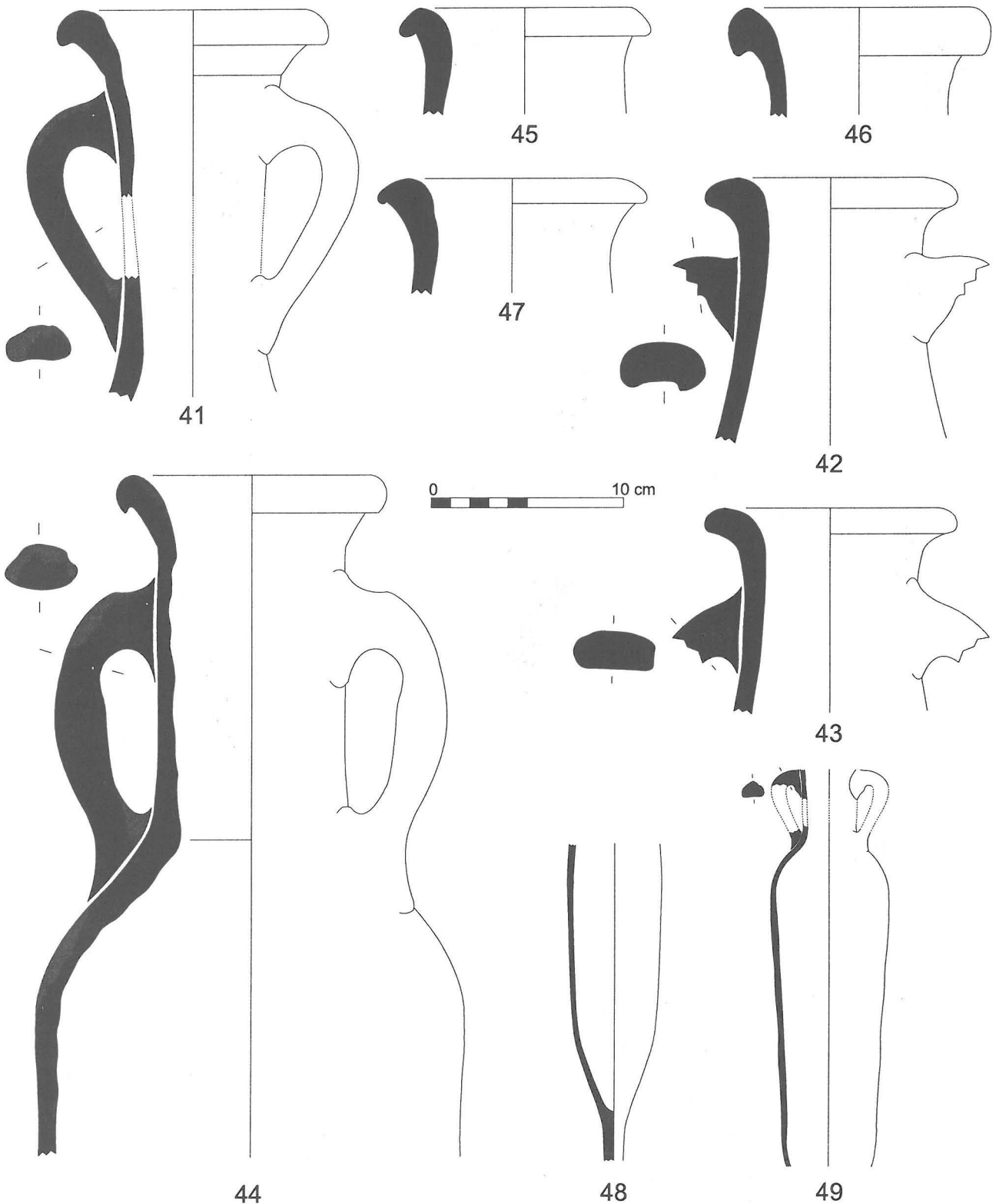


Figure 15 - Amphores africaines Keay XXV ou *spatheia* (n^{os} 48 et 49 : éch. 1/10).

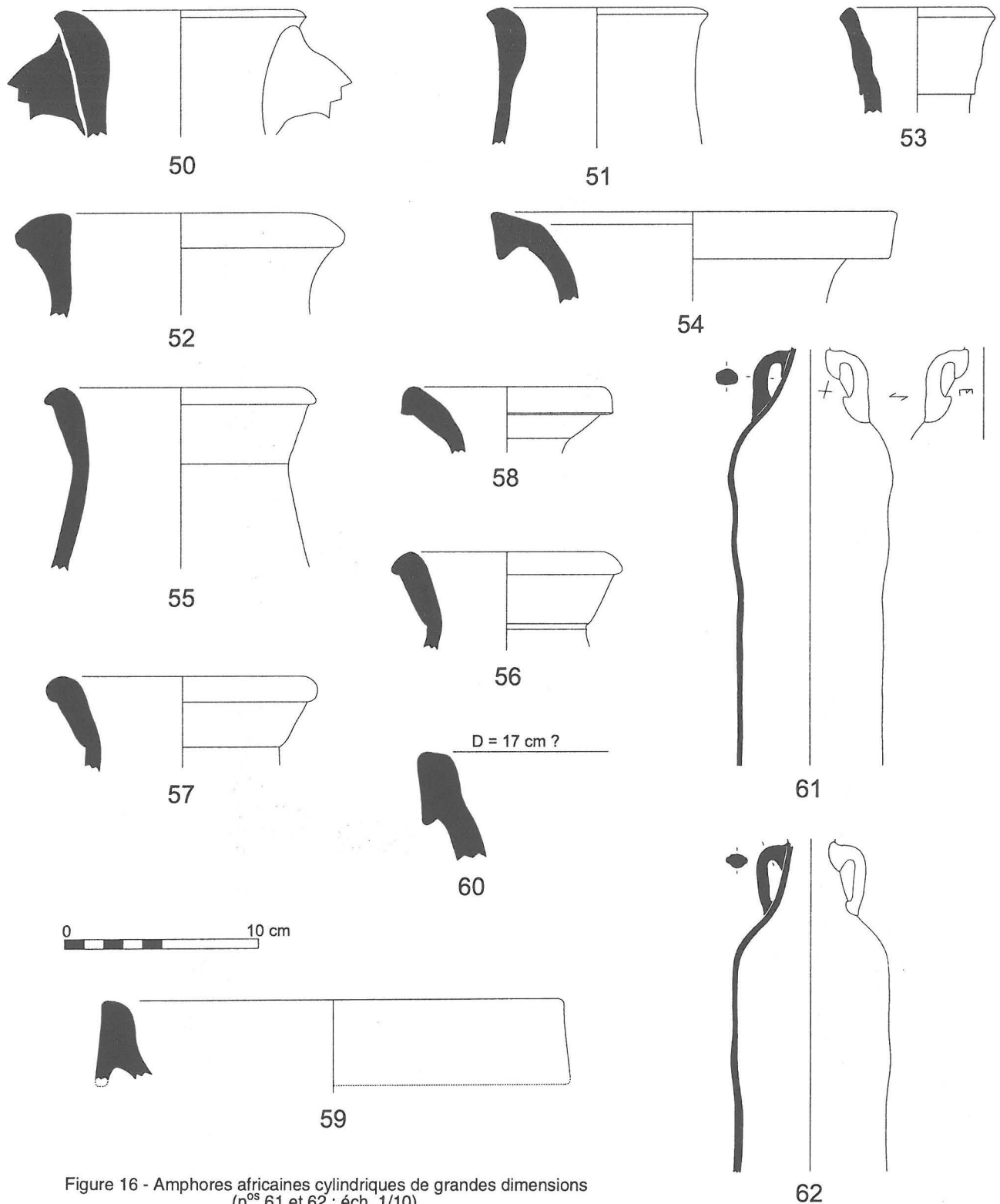


Figure 16 - Amphores africaines cylindriques de grandes dimensions (n^{os} 61 et 62 : éch. 1/10).

plètes issues de l'ensemble funéraire (n^{os} 48 et 49).

Quelques conteneurs cylindriques de grandes dimensions, diffusés essentiellement aux V^e et VI^e s. dans la région, sont présents. Les exemplaires sont peu nombreux mais le répertoire paraît relativement diversifié : Keay XXVII (n^{os} 50 et 51), Keay XXXV (n^o 52), Keay L (n^o 53), Keay LIX (n^o 54) ou Albenga 11-12 (n^{os} 55 à 58). Deux bords s'apparentent probablement à la

forme Keay LXIIA (n^{os} 59 et 60). Enfin, deux amphores incomplètes proviennent de l'ensemble funéraire et ont été assimilées à ce groupe de grands conteneurs tardifs (n^{os} 61 et 62).

Du I^{er} au III^e s. apr. J.-C., la place accordée aux importations d'amphores africaines est comparable à celle observée sur d'autres sites du Languedoc oriental où leur arrivage est rare voire inexistant : Lunel-Viel

(Raynaud 1990, p. 296) et Ambrussum (Laubenheimer 1989) par exemple.

Plus tard, et contrairement aux données fournies par le site de Lunel-Viel où ces productions concernent 70 % des amphores au début du IV^e s., il est difficile de parler de «manne africaine» (Raynaud 1990, p. 296) pour définir l'évolution du matériel amphorique à La Ramière¹⁵.

□ Les amphores orientales (Fig. 17).

Apparu de manière brutale dans le courant de la deuxième moitié du IV^e s.¹⁶, l'apport oriental reste tenu aux périodes suivantes : il dépasse alors à peine, en son maximum, 4 % du nombre total de tessons d'amphores.

Les amphores LRA 1, 3 et 4 sont documentées par quelques tessons informes dans les contextes retenus pour cette étude. Le répertoire des amphores orientales tardives s'enrichit néanmoins de plusieurs formes LRA 1 (n^{os} 63 à 65) et LRA 2 (n^o 66) découvertes en d'autres points du site. Enfin, un unique bord d'amphore Robinson M 273 a été identifié (n^o 67).

A La Ramière, l'absence des amphores orientales au Haut-Empire mérite d'être relevée. On rappellera en contrepoint leur existence, certes en faible quantité, à Ambrussum (Laubenheimer 1989, p. 125), à Lattes (Fiches 1994, p. 371) ou à Nîmes (Laubenheimer, Schwaller et Vidal 1992, p. 140)¹⁷.

Dans le couloir rhodanien, leur diffusion est par ailleurs relativement bien attestée à Vienne au III^e s. (Leblanc et Desbat 1992, p. 148)¹⁸.

La place dévolue aux importations orientales durant l'Antiquité tardive est inférieure à celle mise en évidence dans le mobilier du Clos de la Lombarde à

Narbonne où ces amphores représentent, dans le courant de la première moitié du V^e s., près de 10 % du nombre total de tessons d'amphores (Raynaud 1991, p. 244). Elle diffère également des fortes concentrations que l'on peut rencontrer en Provence : à Beaucaire (Raynaud 1991, p. 244), à Arles (Congès, Leguilloux et Brien-Poitevin 1991, p. 215) ou encore à Marseille (Bonifay 1986, p. 297 ; Bonifay et Piéri 1995, p. 116).

V. CONCLUSION

Le domaine de La Ramière se situe à un emplacement remarquable à la charnière de trois aires géographiques actuelles distinctes : le Languedoc, la vallée du Rhône et la Provence. Il est installé, de plus, à environ 1 km de l'actuel lit du Rhône.

L'analyse des importations d'amphores montre que l'économie du domaine, localisé aux confins du Languedoc oriental, s'intègre relativement bien dans les schémas commerciaux mis en évidence pour cette région au Haut-Empire : rôle non négligeable des importations au changement d'ère, arrivage discret des denrées africaines et orientales, hégémonie des amphores vinaires gauloises du I^{er} au III^e s.

Plus tardivement, point de «manne africaine» mais un commerce qui paraît soutenu et, a priori, équilibré aux IV^e et V^e s. avec l'Afrique et les provinces hispaniques.

De par la proximité du Rhône, des échanges importants avec la Provence auraient pu être attendus : ils paraissent en fait limités comme en témoignent le maigre apport des amphores de Marseille au Haut-Empire ou la rareté des importations orientales durant l'Antiquité tardive.

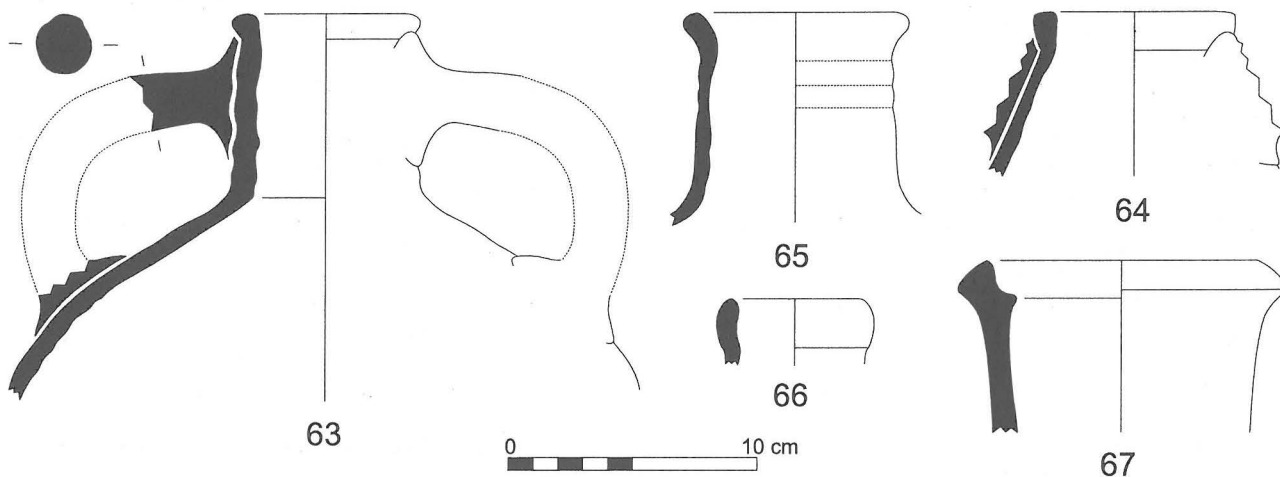


Figure 17 - Amphores orientales LRA 1, LRA 2 et Robinson M273.

15 La part de ces importations est cependant plus conséquente, au IV^e s., qu'à Vienne où, sur le site dit «des Nymphéas», les produits africains représentent seulement 12 % des tessons d'amphores (Godard 1995, p. 285-322).

16 Un individu très fragmenté (24 panses) justifie ce pourcentage élevé de tessons d'amphores orientales.

17 Au sein des deux dépotoirs de la ZAC du Forum des Carmes, plusieurs exemplaires de conteneurs orientaux ont été reconnus : amphore «Carotte» (2 indiv.), cnidienne (1 indiv.), rhodienne (2 indiv.) et Dr. 2/4 (1 indiv.).

18 L'étude récente, par C. Godard, de quatre niveaux d'abandon à Vienne montre que les amphores orientales sont réellement distribuées dans cette ville à partir de la deuxième moitié du III^e s. : elles sont absentes des contextes datés de la fin du II^e et de la première moitié du III^e s. ; elles concernent 5,88 % des vases entre le milieu et la fin du III^e s. ; près de 12 % des vases au IV^e s. (Godard 1995, p. 296).

Le principal objectif de cette contribution était de proposer, pour la première fois en Languedoc oriental, l'étude, sur près de sept siècles, des importations d'amphores d'un domaine agricole antique. Elle constitue de

ce fait une première étape dans une recherche plus approfondie où, parallèlement aux études engagées en milieu urbain, l'économie d'établissements ruraux de même nature pourrait être appréhendée et comparée.



BIBLIOGRAPHIE

- Barberan et alii 1998** : S. BARBERAN, V. BEL, M.-L. HERVE, V. LELIEVRE, O. MAUFRAS et coll., *Occupations antique et médiévale en périphérie de l'agglomération nîmoise. Z.A.C. du Forum des Carmes à Nîmes (Gard)*, D.F.S. de fouille de sauvetage (30 juin 1997-31 octobre 1997), Afan Méditerranée, Archives du Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, 3 volumes, 1998.
- Bonifay 1986** : M. BONIFAY, Observations sur les amphores tardives à Marseille d'après les fouilles de La Bourse (1980-1984), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 269-305.
- Bonifay et Piéri 1995** : M. BONIFAY et D. PIERI, Amphores du V^e au VII^e s. à Marseille : nouvelles données sur la typologie et le contenu, dans *Journal of Roman Archaeology*, 8, 1995, p. 94-120.
- Bonifay, Carre et Rigoir dir. 1998** : M. BONIFAY, M.-B. CARRE et Y. RIGOIR dir., *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er}-VII^e siècles apr. J.-C.)*, Travaux du Centre Camille-Jullian, 22. Coll. études massaliètes, 5, 1998.
- CATHMA 1993** : CATHMA, Céramiques languedociennes du haut Moyen Age (VII^e-XI^e s.). Etudes micro-régionales et essai de synthèse, dans *Archéologie du Midi Médiéval*, XI, 1993, p. 111-228.
- Congès, Leguilloux et Brien-Poitevin 1991** : G. CONGÈS, M. LEGUILLOUX et F. BRIEN-POITEVIN, Un dépotoir de l'Antiquité tardive dans le quartier de l'Esplanade à Arles, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 24, 1991, p. 201-234.
- Fiches 1994** : J.-L. FICHES, Les céramiques d'époque romaine (I^{er} s. avant - II^e s. de notre ère), dans D. GARCIA (dir.), *Exploration de la ville portuaire de Lattes*, Lattara, 7, Lattes, 1994, p. 333-372.
- Godard 1995** : C. GODARD, Quatre niveaux d'abandon de la ville de Vienne (Isère) : éléments pour la chronologie des céramiques de la fin du II^e siècle et du III^e siècle après J.-C., dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 285-322.
- Laubenheimer 1985** : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise sous le Haut-Empire*, Paris, Les Belles Lettres, 1985.
- Laubenheimer 1989** : F. LAUBENHEIMER, Les amphores, dans J.-L. FICHES (dir.), *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire. Fouilles au quartier du Sablas (Villetelle, Hérault) : 1979-1985*, Monographie du CRA, 2, 1989, p. 121-128.
- Laubenheimer, Schwaller et Vidal 1992** : F. LAUBENHEIMER, M. SCHWALLER et L. VIDAL, Nîmes, les amphores de la rue de Condé, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule, Production et circulation* (table ronde internationale, Metz, 4-6 octobre 1990), Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992, p. 133-150.
- Leblanc et Desbat 1992** : O. LEBLANC et A. DESBAT, Un lot de céramiques du début du III^e siècle à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 125-150.
- Pomarèdes et alii 1997** : H. POMAREDES et alii, *La Ramière - Roc de Peillet (Roquemaure, Gard). L'espace agraire et les établissements ruraux gallo-romains, l'établissement moderne du Roc de Peillet. Archéologie rurale sur la rive droite du Rhône*. D.F.S., TGV sud-est - Ligne nouvelle 5 - Lot 22, Afan Méditerranée, SRA Languedoc-Roussillon, 4 volumes, avril 1997.
- Pomarèdes et Sauvage dir. à paraître** : H. POMAREDES et L. SAUVAGE (dir.), *La villa de Saint-André-de-Codols (Nîmes, Gard). Evolution de l'habitat et de l'espace rural nîmois de l'Antiquité au Moyen-Age (I^{er} s. apr. - XIV^e s. apr. J.-C.)*, Documents d'Archéologie Française, série Grands Travaux, à paraître.
- Py dir. 1997** : M. PY (dir.) *SYSLAT 3.1. Système d'Information Archéologique. Manuel de Référence*, Lattara, 10, Lattes, 1997.
- Raynaud 1986** : C. RAYNAUD, Céramiques du début du III^e siècle dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 51-64.
- Raynaud 1990** : C. RAYNAUD, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault), la fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Paris, Les Belles Lettres, 1990.
- Raynaud 1991** : C. RAYNAUD, Les amphores, dans Y. SOLIER (dir.), *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*, suppl. 23 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1991, p. 235-253.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : F. LAUBENHEIMER

Fanette LAUBENHEIMER : *Tout le monde est d'accord avec ce type de comptages, avec ce type de regroupements ?*

Philippe BARRAL : *Une remarque concernant le découpage en tranches chronologiques rigoureuses. Cela me gêne de faire entrer les contextes archéologiques, qui ont des datations nécessairement mouvantes, dans des carcans, ce qui a tendance à gommer des nuances qui sont intéressantes.*

Sébastien BARBERAN : *Effectivement, cela gomme peut-être un peu quelques aspects précis de la répartition des amphores mais, en même temps, cela permet de conserver des cadres chronologiques comparables tout en n'interdisant pas, lorsque c'est nécessaire, une présentation plus fine de contextes bien particuliers parce que bien datés.*

Alain CHARTRAIN : *Si j'ai bien lu sur les tableaux –que j'apprécie beaucoup–, tu as des contextes avec 25, 30, 40 % d'amphores ?*

Sébastien BARBERAN : *Oui.*

Alain CHARTRAIN : *Je ne suis pas du tout habitué à de tels taux, même sur des sites de consommation urbains. Ce ne peut être que des contextes particuliers !*

Sébastien BARBERAN : *Tout dépend si on se situe à la fin de l'occupation du site ou non. A la fin de l'occupation, aux VI^e-VII^e s., on assiste à une lente "médiévalisation" du mobilier : les céramiques communes reprennent le dessus, notamment avec les productions kaoliniques ou sableuses, et les échanges disparaissent, en fait.*

Alain CHARTRAIN : *Je maintiens que ces taux sont très élevés.*

Sébastien BARBERAN : *Tout dépend aussi de la fragmentation. Il y a peut-être des contextes particuliers, localisés dans une période.*

Armand DESBAT : *Ce n'est pas localisé car, en regardant le premier tableau, qui présente l'ensemble des tessons, sur les sept siècles considérés, le pourcentage est de 35 % ; c'est une très grosse moyenne.*

Núria NIN : *Tu as donné un nombre en NMI pour les amphores ; peux-tu donner le NMI pour les vaisselles, pour pouvoir faire le rapport ?*

Sébastien BARBERAN : *Non, il faudrait reprendre les comptages sur les céramiques fines et communes.*

Robin SYMONDS : *Je suis d'accord avec Alain pour dire qu'il ne s'agit pas d'un site de consommation comme les autres. A Londres, sur le site portuaire et pour les premières années, les pourcentages d'amphores sont de 20 ou 25 %. En fait il faut comparer avec d'autres sites, pour la même époque.*

Armand DESBAT : *Sur le site de la ZAC de Nîmes, certains contextes dépassent 50 %. Dans les contextes lyonnais, 25 % est un maximum.*

Sébastien BARBERAN : *En nombre de fragments, on a effectivement des contextes avec un fort pourcentage.*

Fanette LAUBENHEIMER : *On peut rappeler que l'on se trouve dans une région où les amphores Gauloises sont abondantes et que celles-ci se fragmentent facilement.*

* *
*

